Offre de Volontariat Service Civique (8 mois)

CONTRIBUER A LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET AU DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE DU MORBIHAN

Structure d'accueil

La Fédération du Morbihan pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est une association loi 1901 de protection de l'environnement à caractère d'utilité publique. Son rôle et ses missions, définis dans ses statuts, sont axés sur le développement durable de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche, ainsi que la protection des milieux aquatiques, la gestion des ressources piscicoles et leur surveillance. Elle définit, coordonne et fédère les actions des 24 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et l'Association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins (ADAPAEF) du Morbihan.
La Fédération est dirigée par un conseil d'administration composé de 15 membres et emploie 10 salariés.

Missions et activités à accomplir

Cette mission de volontariat service civique permettra au volontaire de Découvrir, Participer et Contribuer à :

- ✓ L'acquisition de données scientifiques utiles à la préservation et à la valorisation des ressources piscicoles du département,
- ✓ Des actions de renaturation de cours d'eau et de zones humides,
- ✓ Des actions d'initiation à la pêche de loisir et à la découverte des milieux aquatiques,
- ✓ L'organisation d'évènements de promotion du réseau associatif pêche du Morbihan (rencontres, compétitions, journée départementale).

<u>La mission se décline en 4 axes :</u>

a) Suivis scientifiques

La Fédération du Morbihan mène depuis plusieurs années plusieurs suivis scientifiques sur différentes espèces piscicoles (Truites, Brochets, Aloses, Anguilles, Lamproies marines, Saumons, …). Ces actions de suivis se traduisent par la réalisation de pêches scientifiques mettant en place divers protocoles adaptés.

Le / la volontaire accompagnera la Chargée d'Etudes sur le terrain pour participer et contribuer à l'acquisition de données piscicoles. Il / elle sera également associé(e) à la saisie, à l'analyse et à l'exploitation de ces données.

b) Opérations de sauvetage

Chaque année, la Fédération réalise pour le compte de ses partenaires techniques des pêches de sauvetage dans le cadre de travaux pouvant impacter temporairement les cours d'eau. Ces pêches peuvent également s'appliquer lors de vidanges de plans d'eau et ont pour objectif de sauver la population piscicole en place en la transférant dans un autre milieu, plus propice. Le / la volontaire, prêtera main forte à l'équipe fédérale en place afin que ces opérations se déroulent au mieux.

c) Travaux de restauration de milieux aquatiques

La Fédération et les AAPPMA, réalisent chaque année des travaux d'entretien de la ripisylve, d'enlèvement d'embâcles et des travaux de diversification des écoulements dans le but d'améliorer la fonctionnalité du milieu et de maintenir une activité pêche. Le / la volontaire accompagnera le chargé de missions pour découvrir ces actions.

d) Développement du loisir pêche et éducation à l'environnement

La Fédération met en place depuis plusieurs années des actions d'initiation à la pêche auprès de scolaires, de centres de loisirs ou d'AAPPMA. Elle organise également des évènements dédiés à la pêche comme des compétitions ou des rencontres halieutiques. Le / la volontaire accompagnera le chargé de développement lors de ces différentes animations. Il / elle aura également la possibilité de participer à la mise en œuvre et au suivi de parcours de pêche (panneaux, entretien des aménagements…).

Pilotage d'un projet / d'une mission

Au cours de sa mission, il sera attribué une mission / un projet au volontaire, définit conjointement parmi l'un des 4 axes, selon ses affinités et ses capacités, lui donnant l'opportunité de mener à bien et de manière autonome celle-ci.

Activités annexes :

- ✓ Soutient ponctuel aux autres missions du Pôle Technique (étude thermique/assecs, suivi du colmatage des frayères, enquêtes pêcheur…),
- ✓ Participation aux manifestations d'envergure de la Fédération (Journées Départementale, Salons, …),
- ✓ Participations aux réunions,
- ✓ Participation à toute autre mission jugée utile par la Direction.

Conditions du volontariat

Durée : 8 mois
Profil : être motivé par la protection des milieux aquatiques, avoir moins de 25 ans, permis B souhaité.
Période : de Mai à Décembre 2024
Date souhaitée d'embauche : Mai 2024
Horaires : Temps plein du Lundi au Vendredi, avec une durée de 35 heures hebdomadaire (ouverture classique 9h00 – 17h00).
Poste basé au siège : 3 Rue Marcel Dassault, 56890 Saint-Avé.
Indemnisation : selon la réglementation en vigueur + tickets restaurant.

Candidatures

CV et lettre de motivation à l'attention du Président à envoyer à cette adresse : accueil@fedepeche56.bzh
Merci de préciser en Objet : « Candidature volontariat service civique »